

L'unité paysagère «Aval de la vallée»



L'histoire socio-économique a emprunté différemment chaque secteur naturel de la vallée. On distingue sur le territoire de la Vallée de la Bruche quatre unités paysagères :

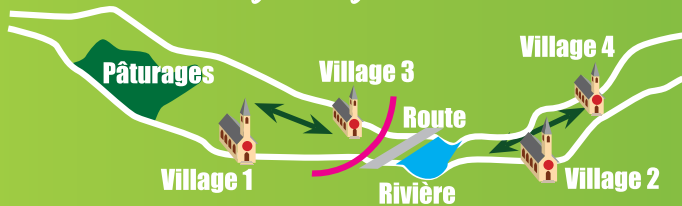
- L'aval de la Vallée
- Le Massif du Champ du Feu
- La Pénéplaine de la Haute-Vallée
- Le Massif du Donon

Au cœur de l'unité paysagère «L'aval de la Vallée»

Un caractère marqué d'une part, par une large vallée et d'autre part, par un «verrou» :

- Une implantation des villages en bas de pente qui tient compte des contraintes naturelles (zones humides de la Bruche, pente abrupte sur les premiers versants).
- Une organisation urbaine très rigoureuse avec un espace urbain bien dessiné en « village-rue » et souvent confortée par des zones de jardins et de vergers derrière les maisons.
- Des espaces agricoles étendus, constitués de pâturages communaux en altitude et de prés privés en fond de vallée, donnent une impression de vallée ouverte et accueillante.
- Le «verrou» géologique (avancée dans la vallée de la Côte du Château) de Schirmeck oblige à une urbanisation en fond de vallée ; les dynamiques de développement industriel ont également conduit à l'usage du moindre espace de fond de vallée.

> Principe paysager



- Mettre en valeur les centres urbains traditionnels
- Contenir l'urbanisation des villages (éviter la dispersion de l'habitat)
- ➔ Maintenir ou créer des coupures vertes entre villages
- Entretien de façon agricole le fond de vallée de la Bruche (prés, ripisylves, etc...)
- Maintenir ouverts ou rénover les pâturages au dessus des villages

L'engagement «paysage» des acteurs locaux :

A travers les associations foncières pastorales (AFP) :



5 AFP

400 propriétaires et/ou indivisions
700 parcelles rénovées



102 Ha



140 Ha

Pâturages communaux rénovés



25 ans

A travers les programmes communaux :

Pas de «paysage» sans paysans :

Le substrat géologique d'origine granitique génère un sol de bonne qualité et plus profond, comme sur l'unité paysagère du «Massif du Champ du Feu». L'agriculture est basée sur le pastoralisme mais elle est confrontée, encore plus que sur la haute-vallée, à la pression foncière et à la concurrence sur l'utilisation des bonnes terres !

Usage du sol et activité agricole :

- Plus de 300 ha de prairies entretenues
- 15 sièges d'exploitations y compris pluriactifs

